



NON à la LGV

une détermination sans faille !

Le 24 juin à St Pée sur Nivelles

C'est le 24 juin que nous avons rendez-vous à St Pée, en pleine nature là où le projet de tracé de la LGV est le plus dévastateur. Ici RFF envisage de creuser une tranchée ouverte de plus de 30 mètres de profondeur avec une largeur permettant de construire 5 voies côte à côte.

Le vallon choisi, est remarquable du point de vue milieu naturel. C'est donc là que nous avons posé une sculpture et une stèle en grès rouge, de près d'une tonne. C'est là que deux colonnes de plus de 350 marcheurs et marcheuses se sont rejoints et ont prêté serment de s'opposer de toutes leurs forces à ce projet inutile, destructeur et ruineux.

2. Infos en Vrac

3. Dégradation du Centre d'enfouissement d'Hazketa

4. Brèves Sociales

5. HEGALALDIA... l'envol !

6 / 7. Le rendez-vous de St Pée

8. La CCI met le paquet

9. « Rio + 20 » Chaîne humaine pour la justice

10. ATTAC : Pas d'Europe sans citoyens !

11. La Page du *Planning*

12. Cinéma : «Les femmes du bus 678 »

BIMESTRIEL - 2,30€

N° 151
JUILLET / AOUT 2012

ISSN 0998 - 2787

Algues vertes en Bretagne : le rapport

Désormais, les choses sont claires, il n'y a pas eu d'empoisonnement ou autre magouilles. Fini de se voiler la face : l'agriculture et l'élevage intensifs sont les principales causes de la prolifération des algues qui ont tué des chevaux et des sangliers l'an dernier.

Le rapport du ministère de l'Ecologie et du ministère de l'Agriculture a fait appel à des experts indépendants et tous les doutes sont levés.

Il ne s'agit pas pour nous d'acculer les agriculteurs, premières victimes d'une politique agricole aveugle et sourde, il faut aujourd'hui, avec eux, prendre une autre voie.

Crustacés d'eau douce...

Le Muséum national d'histoire naturelle signale que 28 % des espèces de France métropolitaine sont menacées. Notamment trois espèces d'écrevisses qui s'effondrent suite à la dégradation des rivières par des aménagements et la propagation d'une maladie.



L'écrevisse. en voie de disparition ?

Épandages de pesticides aériens dans les Landes

En 2012, trois demandes de dérogation ont été déposées dans les Landes : 2 venant de l'AGPM (traitement de maïs grain et de maïs doux), 1 venant d'Euralis (traitement de maïs semence). Elles seront (ou non) validées par le préfet, après avis du CODERST (Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques) le 11 juin 2012. Ces épandages aériens d'insecticides (neurotoxiques) et d'antifongiques (inhibi-



Les écologistes rappellent leur opposition à l'utilisation massive par l'agriculture de pesticides

teurs de divisions cellulaires) concernent une grande partie de la Haute Lande et une partie de la Chalosse. Certaines communes seront « arrosées » 3 fois : Parentis, Saugnac et Muret, Solférino, Sore, de mi-juin à mi-octobre. Ces substances (organo-chlorés et organobromés, triazole) sont toxiques pour ceux qui les utilisent, la biodiversité, l'environnement, la santé et les finances publiques. Les écologistes rappellent leur opposition à l'utilisation massive par l'agriculture de pesticides dont la nocivité n'est plus à démontrer :

- ils génèrent des maladies neurotoxiques, reprotoxiques et des perturbations endocriniennes qui touchent les agriculteurs mais aussi la population environnante car leur dispersion dans l'atmosphère dépasse largement les limites des parcelles traitées comme le montrent de nombreuses études (l'INERIS en 2000, évaluait à 50 % la dérive lors du traitement par hélicoptère) ;
- ils tuent indistinctement la microfaune et tous les insectes au premier rang desquels les abeilles ;
- ils se retrouvent de façon perma-

nente dans les eaux des rivières et des nappes phréatiques, rendant difficile et coûteuse la potabilisation de l'eau.

Une directive européenne du 21 octobre 2009 interdit l'épandage de pesticides par voie aérienne pour des raisons évidentes de protection de la santé et de l'environnement, mais prévoit la possibilité de dérogations à titre exceptionnel. La loi Grenelle II du 13 juillet 2010 interdit elle aussi ce type d'épandage. L'arrêté du 31 mai 2011 autorise les préfets à accorder des dérogations, en occultant la prédominance des méthodes alternatives de lutte biologique et écologique. Une circulaire du ministère de l'agriculture du 5 mars 2012 introduit de nombreuses exceptions à cette interdiction d'épandage aérien, ouvrant la voie à une pratique de dérogations organisées. Au mépris des attentes d'une majorité de la population désormais avertie des dangers potentiels de telles pratiques et en contradiction tant avec la directive européenne qu'avec les actions engagées par l'Etat lui-même ou les collectivités pour réduire l'utilisation des pesticides. Ces dérogations ne sont pas recevables, et, de plus, contestables devant la commission Européenne.

Laurence Motoman

Associative environnementale landaise

Un plan secret pour arrêter 20 réacteurs en France

D'après le journal Politis du 5 mai 2012, EDF vient de finir la préparation d'un plan prévoyant la mise à

l'arrêt avant la fin de la décennie, d'une vingtaine de réacteurs, dont ceux de Fessenheim, de Dampierre en Burly et de Civaux dans la Vienne. Tout simplement parce que les plus récentes études ont fait apparaître le coût pharamineux, des dizaines de millions d'euros de la modification et de la mise aux normes de la plupart des 58 réacteurs en fonctionnement. 58... c'est exactement le nombre de ceux qui viennent de « s'éteindre » au Japon. C'était bien la peine qu'on nous fasse tout un pataqués pendant les présidentielles sur le fait qu'il fallait en fermer une, ou aucune (débat Hollande-Sarko).

Le fromage synthétique colonise de plus en plus nos assiettes...

Le fromage que l'on retrouve sur de nombreuses pizzas, lasagnes, cheeseburgers et autres plats industriels où il y a soi-disant du gouda, du parmesan, du chèvre, de l'emmental ou de la mozzarella, est désormais le plus souvent un faux fromage. Il s'agit d'un ersatz composé de matière grasse, farine, levure, sel, amidon et autres exhausteurs de goût.

Ce fromage de synthèse dont l'huile de palme est généralement la matière grasse végétale n'a naturellement ni le goût, ni les qualités nutritionnelles du vrai fromage...

Les fromages à pâte dure sont de plus en plus remplacés par un fromage synthétique, appelé aussi « fromage analogue 0 » qui est en plein développement. Il est apparu en 2007, avec la flambée du prix du lait mais il continue de se développer du fait de la crise économique et de faibles coûts de fabrication.

La France est particulièrement concernée par ce phénomène car elle est le deuxième consommateur au monde de fromages, avec 24 kg par an et par habitant (l'emmental étant le plus utilisé) après la Grèce qui a une consommation moyenne de 30 kg (la feta représentant les trois-quarts des ventes).

Suite de l'article dans le blog québécois suivant : <http://www.centpapiers.com/>

Centre d'enfouissement d'Hazketa... la dégradation !

Le 29 mai, un nouvel incendie se déclenchait au centre d'enfouissement d'Hazketa. C'était le troisième en un an et une fois de plus, ce sont les riverains qui donneront l'alerte. Pourtant à la suite des précédents incendies, un capteur thermique était en place. Hélas, au lieu de deux caméras, il n'y en avait qu'une tournée du mauvais côté. L'association Hazketa 2010, membre du CADE dénonce « l'insuffisance de moyens, une incapacité d'anticipation et une mauvaise gestion de la crise pourtant prévisible dans un tel site à risque ». Dès le lendemain, la zone endommagée est recouverte sans aucun constat sur les dégâts éventuels et la société exploitante a continué son activité alors que la fois précédente, par mesure de sécurité, l'activité avait été suspendue pour vérification suite au blocage de l'entrée par l'association.

Une longue suite d'incidents

Outre les trois incendies en un an, l'association relève aussi le débordement des bassins de lixiviats en novembre 2011. Elle pointe de grosses interrogations sur ces professionnels du déchet du groupe Suez. Un manque total d'anticipation suivi de bricolages après incident, donnent une nette impression d'une grosse régression sur les investissements en termes de sécurité.

Car les incendies sur ce type de site ont en général deux causes bien définies et prévisibles. Soit les déchets qui entrent sur le site contiennent trop de fermentescibles et leur décomposition produit du méthane inflammable et cela dénote un mauvais contrôle des déchets entrant où ces fermentescibles ne devraient pas être admis, soit le drainage des couches de déchets pour capter le méthane jusqu'aux torchères est mal réalisé laissant se constituer des poches de gaz qui s'enflamment ensuite. Dans les deux cas un laisser aller dans la gestion apparaît.



Quand des « erreurs de facturation » induisaient des gros profits...

Lors du comité syndical du 16 septembre 2009, un point particulier est abordé. Il s'agit d'un protocole d'accord transactionnel avec la société SITA et convention de reversement avec la CABAB (agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz). On y apprend que « la prise en charge des prestations par SITA Sud Ouest s'est accompagnée d'une forte augmentation des tonnages transportés par rapport au marché effectué par l'ancien prestataire sans qu'une raison technique puisse le justifier ». En effet si les tonnages augmentent, la note de la CABAB et celle des contribuables aussi. « Les explications apportées par SITA Sud Ouest pour justifier cette augmentation significative des tonnages n'ayant pas convaincu le syndicat, des contrôles par pesées ont été instaurés pendant plusieurs semaines et un traitement statistique des données disponibles (nombre d'enlèvements, tonnages moyens par benne, tonnages totaux évacués) a été réalisé. L'ensemble des contrôles menés a mis en lumière de sérieuses incohérences inexplicables par le prestataire. Sita Sud Ouest a reconnu que ces

incohérences étaient le fruit d'une erreur de facturation et ne pouvaient correspondre à cette erreur. »

Un bon point pour le syndicat qui a su se montrer vigilant. Mais cette erreur de facturation s'élevait à combien ?

La suite est intéressante : « Les parties se sont rapprochées pour examiner les conditions et modalités d'évaluation et d'indemnisation de cette erreur. Le syndicat a évalué le montant du préjudice subi et les parties, d'un commun accord, ont arrêté à :

- 554 000 euros HT soit 584 470 euros TTC le montant du au titre des prestations indûment perçues ;
- 46 000 euros du au titre du préjudice. »

Un protocole transactionnel est voté à l'unanimité. Le prestataire avalant son chapeau.

Certes SITA- SO a changé de nom récemment devenant CEPB mais cela reste dans le groupe SITA.

On peut légitimement s'interroger sur le fait que « l'erreur de facturation » réparée prive le prestataire de 584 470 euros de profits et que dès lors les investissements sur la sécurité soient sacrifiés ?

La crédibilité aux orties

Quand on revient aux promesses faites lors de la présentation de

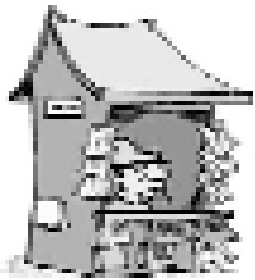
pareils projets et qu'on les compare à la réalité de terrain, on voit bien que les riverains ont raison de se méfier de tel projets. Les promesses non tenues et la dégradation de la sécurité nourrissent la défiance et anéantissent la crédibilité.

L'association vigilante

Hazketa 2010 et le CADE se déclarent prêts à bloquer le site si ces thèmes ne sont pas repris rapidement.

Hazketa a listé ses exigences :

- Conditions de surveillance renforcée (notamment deux caméras).
- Deuxième torchère.
- Modernisation du réseau de captage des biogaz.
- Capteurs thermiques capables de surveiller l'ensemble du site.
- Vérification du bon état de marche des installations par un bureau indépendant.
- Contrôle accru de la nature des déchets enfouis.
- Redéfinition des responsabilités devenus opaques.
- Convocation d'une CLIS dans les plus brefs délais.
- La fermeture à l'échéance du contrat en 2014.



Brèves Sociales

Par Jean Maurice FAYE

Les SDF et les saisons

★ Vivre dans la rue, c'est pénible même en dehors de la période hivernale et les associations d'aide aux sans-abri le savent bien. Il y a quelques jours, elles ont défilé dans Paris jusqu'au ministère du logement pour réclamer le maintien de 6 000 à 10 000 places d'hébergement au-delà des périodes d'ouverture prévues. Une enquête menée dans 72 départements en démontre la nécessité et s'ajoute aux 118 000 places déjà ouvertes toute l'année. Les associations saluent toutefois le nouveau regard porté sur le droit au logement par la ministre chargée de ce dossier. « *On ne fonctionne plus en fonction du thermomètre mais en fonction des besoins* » dit Matthieu ANGOTTI (de la Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociale : FNARS). Reste à voir comment les besoins croissants vont être couverts à l'avenir sachant par exemple que les expulsions de logement se multiplient.

Jon Anza... 3ans après

★ Est-ce que la situation de trouble autour de la mort du militant d'ETA va se décanter ? Est-ce que la nouvelle donne politique va voir la turbidité de cette affaire s'estomper ? La famille de cet homme retrouvé à la morgue de Toulouse (1 an après sa disparition) espère beaucoup puisque, pour la première fois depuis 3 ans, un membre de la magistrature reçoit la famille du militant basque. Jusqu'alors les avocats des proches de Jon Anza, malgré de multiples demandes n'ont pu avoir accès ne serait-ce qu'au dossier médical de Jon parmi d'autres pièces. Aurons-nous un jour une explication sur ce que certains ont appelé des « dysfonctionnements » dans cette affaire et que d'autres qualifient « d'étouffement » de cette même affaire. Ce qui est sûr, c'est que le collectif qui s'est monté pour la vérité sur la mort de Jon Anza et qui avait interpellé les candidats aux élections législati-

ves en leur demandant de s'engager à la création d'une commission d'enquête parlementaire pour faire la lumière sur la mort de Jon, ont eu des réponses des forces de gauche et du centre mais pas de l'UMP qui protège, semble-t-il MAM dans ce dossier. Michèle Alliot-Marie, en tant qu'ex-ministre de la justice au moment de la disparition du militant, a toujours tapé en touche et fuit ses responsabilités sur ce dossier.

Amnesty et l'Espagne

★ Fin mai, le rapport d'Amnesty International sur la situation des droits humains dans le monde est tombé. L'organisation non gouvernementale y dénonce une fois de plus le recours à la détention au secret dans la pratique judiciaire espagnole pour les dossiers liés au terrorisme. Amnesty International dit être préoccupé par l'évolution de la situation au Pays Basque après le cessez le feu décrété par ETA. Elle dit vouloir regarder de près le processus de réparation pour les victimes de l'ETA mais aussi pour les prisonniers torturés ou maltraités. A noter que les périodes de secret durent actuellement 13 jours pendant lesquels les incarcérés n'ont aucun contact avec l'avocat commis d'office ni avec leur famille.

Gérard FILOCHE toujours en procès

★ Après 8 ans de procédure et 14 comparutions, l'inspecteur du travail Gérard FILOCHE était convoqué le 5 juin dernier en audience pénale, attrait en justice par un patron pour « entrave au CE ». En fait, FILOCHE s'était opposé au licenciement d'une déléguée syndicale. Il avait été relaxé pour cette affaire le 12 octobre 2011. Mais le patron (GUINOT) a fait appel. Toutes les organisations syndicales soutiennent l'inspecteur du travail et déplorent que l'autorité administrative du dit inspecteur n'ait pas cru bon de le défendre. Les responsables de son ministère de

tutelle étaient jusqu'alors très à droite. Ceci explique cela.

SOKOA en grève

★ A Hendaye, l'entreprise, leader « français » du siège de bureau voit une certaine turbulence sociale en son sein. Ce qui semble déclencher l'ire des salariés est la remise en cause de la politique d'intéressement sur les deux années 2011 et 2012. Le conflit dure depuis un mois, avec des grèves tournantes par service qui paraissent très suivies. Les travailleurs(es) de SOKOA se rendent compte aussi que la pratique de l'intéressement aux bénéficiaires est extrêmement aléatoire et met en danger la viabilité de leur retraite par exemple. Apparemment la « grogne » a amené la réouverture de négociations qui piétinent toutefois à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Carrefour Market de Mauléon

★ LAB soutient les salariés du magasin Carrefour Market de Mauléon qui réclament des arriérés de salaire depuis 2007 car leurs temps de pause n'étaient pas pris en compte dans leur feuille de paie. C'est la victoire des employés du magasin Champion d'Hendaye sur le même problème qui les a incités à engager la même procédure. Ils sont un peu pressés par le temps car la société gestionnaire du magasin (Altis-Eroski) a revendu les 21 supermarchés qu'elle détenait dans l'hexagone dont celui de Mauléon au groupe Intermarché. Mais au nom de la continuité du contrat de travail le groupe acheteur ne serait-il pas tenu de payer les arriérés aux salariés ? La société Altis joue la montre.

Mobilisation dans la presse

★ C'est surtout la CGT qui monte au créneau pour dénoncer la suppression de certaines d'emplois due à la prise de contrôle du groupe HERSANT par le

groupe ROSSEL-La Voix (groupe très soutenu par l'ancien gouvernement Sarkozy). Les syndicats de manière générale s'opposent au dépôt de bilan de Paris-Normandie et de la presse havraise. Sont aussi en jeu des postes de salariés à l'Union, l'Ardennais, l'Aisne Nouvelle et Libération Champagne. Selon la Filpac-CGT, l'alternance politique doit profiter à la presse d'information et à ses emplois. A voir !

Pour Dominique Seux, Sarko est de gauche !

★ Ce rédacteur en chef des Echos est aussi chroniqueur à France Inter. En grand libéral, il n'a pu éviter d'afficher sa préférence entre les deux tours de l'élection présidentielle (il avait même indiqué plus discrètement son « penchant » avant le premier tour). Mais le vendredi matin précédant le deuxième tour, il s'est lâché au point de dire : « *Nicolas Sarkozy est le chef d'état le plus à gauche parmi les 27 dirigeants de l'Union Européenne* ». Par rapport à quelqu'un qui pendant la campagne n'a cessé de chasser sur les thématiques d'extrême droite, que sont alors les autres responsables européens. Des xénophobes et des fachos bien plus convaincus ?

L'ENA et les élites

★ Le président du jury 2011 a fait son rapport annuel à l'issue du concours d'entrée à l'Ecole Nationale d'Administration. Il y décrit des candidats coulés dans un moule, sans personnalité ni convictions affirmées. C'est l'uniformité des comportements qui domine dans la présentation des idées, ainsi que l'inflation des formules convenues et c'est aussi la difficulté à porter un jugement motivé sur les réformes de l'année 2011. La démonstration et la réflexion ne seraient pas le « fort » de nos futures élites. Ben dis donc, les énarques de demain vont beaucoup ressembler à ceux d'aujourd'hui. C'est pas rassurant !

Hegalaldia... l'envol !

L'animal sauvage, par définition, est celui qui « vit en liberté dans la nature et n'appartient pas à l'expérience familière de l'homme » (Petit Robert). La loi en interdit la détention aux particuliers.

Hegalaldia

Hegalaldia est une association loi 1901, d'intérêt général, et agréée association de protection de la nature. Créée en 2000, elle avait une petite unité de soins sur la commune d'Uhart Cize. Elle gère à présent, à Ustaritz, un des 45 centres de soins de l'UFCS (Union française des centres de sauvegarde de la faune sauvage). La création de ce type de structures ne s'improvise pas et leur ouverture est soumise à une réglementation spécifique régissant tant l'adaptation des infrastructures à la détention de faune sauvage que la capacité professionnelle des humains responsables de leur gestion sanitaire et administrative. Des registres doivent être tenus à la disposition des agents chargés du contrôle, afin de justifier la provenance et le devenir envisagé pour les animaux en soin.

Le centre de soins

Le centre a été inauguré fin 2006. Et, pour remonter le temps, quand le financement européen fut accordé fin 2004, le projet avait déjà bien mûri... avec un permis de construire pour des bâtiments conçus en haute qualité environnementale sur 4 ha de terrain loués par la mairie d'Ustaritz. Il accueille des oiseaux : du petit moineau commun à l'aigle royal, mais aussi mammifères, petites et grosses bêtes à plumes, poils, écailles ou piquants...

Au-delà et en amont du soin

L'association préexistait au centre de soins, et se fixe des objectifs allant plus loin que la simple « clinique vétérinaire » pour animaux sauvages.



- **Tout d'abord, se faire connaître.** Pas pour se faire mousser l'ego mais plutôt pour qu'à la découverte de l'animal sauvage blessé le réflexe soit de les appeler (7 jours sur 7). A chacun ses compétences et, en matière de sauvetage, l'enfer est souvent pavé de bonnes intentions...

- **Sensibiliser, informer...** sur l'importance du milieu naturel, sur l'animal parfois victime de délit de sale gueule, de notre ignorance ou de nos pratiques néfastes. Par le biais d'un site internet fourni et agréable à l'œil, de communiqués de presse (par exemple au sujet du vautour), d'animations telles *la nuit de la chouette*, de certains lâchers de « rescapés » ouverts au public. Au près des enfants, adultes ou institutions.

- **Prévenir, préserver...** par des actions sur l'impact de la circulation routière (passages pour batraciens), des dispositifs anti-électrocutions (oiseaux) installés en collaboration avec EDF et pour témoin une école, la mise en place d'un programme de conservation des derniers couples de chouettes chevêche sur la commune de Larressore, etc.

- **Travailler en réseau...** l'association est adhérente au CADE, partenaire des Jardins de Noë, dédiés à la biodiversité : le site

d'Ustaritz est conduit avec prairies naturelles, haies bocagères, mares... et, prochainement (septembre 2012), un jardin pédagogique afin de sensibiliser le public et les professionnels aux bonnes pratiques dans le jardin, les espaces verts et ainsi favoriser la nature en ville. Hegalaldia est également le seul centre en France à participer à des programmes européens de réintroduction des vautours fauves (Italie, Bulgarie).

- **Réhabiliter...** l'objectif (et l'idéal) étant de relâcher l'animal en pleine possession de ses moyens et dans son milieu naturel. L'envol...

Nous avons besoin...

De soutien financier, évidemment, Hegalaldia le trouve par ses adhérents mais aussi par des partenariats ou mécénats publics ou privés. Pas toujours égaux ni systématiques sur les territoires où elle intervient. Sûrement pas toujours suffisants.

De dons en nature, ayant toujours besoin de matériel divers (de l'éponge au grillage) ou de nourriture mais attention, les besoins étant bien spécifiques, mieux vaut s'en enquêter avant d'apporter des biens inutilisables !

De bénévoles, ponctuellement, pour des tâches bien précises (aide

aux soins, à l'entretien, rapatriements sanitaires...).

De bouche à oreille, pour faire connaître l'association, inviter l'on stand ou expo sur foires et salons, ou, pourquoi pas, trouver des dons financiers d'entreprises.

Aller à la rencontre d'Hegalaldia

- **Présence et animations :** *A la Rhune, à Baigura, entre autres, pour des animations sur diverses thématiques (découverte de la faune, des grands rapaces, du milieu aquatique, favoriser la nature au jardin...), des lâchers d'oiseaux, etc.*

- **Contact :** Hegalaldia, quartier Arrauntz, chemin Bereterrenborda. Ustaritz.

www.hegalaldia.org

(Possibilité de recevoir lettre d'info internet gratuite).

Téléphone **05.59.43.08.51**
(06.76.83.13.31 - 7 jours sur 7 de 7h à 19 h. pour animal blessé).

France Bonillo

♥ En remerciant l'association pour sa disponibilité et son sens de l'accueil.



Le 24 juin à St

C'EST le 24 juin que nous avons rendez-vous à St Pée, en pleine nature là où le projet de tracé de la LGV est le plus dévastateur. Ici RFF envisage de creuser une tranchée ouverte de plus de 30 mètres de profondeur avec une largeur permettant de construire 5 voies côte à côte. Il s'agit de pouvoir stocker les trains en cas d'incident dans les tunnels. Le vallon choisi, est remarquable du point de vue milieu naturel. C'est donc là que nous avons posé une sculpture

sur l'un des tracés envisagés et une stèle en grès rouge, de près d'une tonne, sur l'autre. C'est là que deux colonnes (plus de 350 personnes au total) de marcheurs et marcheuses se sont rejoints. C'est là que les participant(e)s ont prêté serment de s'opposer de toutes leurs forces à ce projet inutile, destructeur et ruineux. En attendant notre propre enquête publique de septembre et une grosse manif en octobre, les opposants étaient là, nombreux, combattifs et déterminés. La LGV, on n'en veut pas !



Plus de 350 personnes ont participé, dimanche 24 juin, au rassemblement de St Pée

4^{ème} CONSULTATION RFF

La quatrième consultation RFF a été réalisée en octobre-novembre 2011. Nous avons réclamé ses résultats à plusieurs reprises auprès du garant (car elle n'a pas été prise en compte ni par le COPIL de janvier ni par l'approbation par un sous-fifre du ministère). Cette consultation avait été saucissonnée, le Pays basque s'exprimant avec trois semaines de retard par rapport aux autres zones.

Les résultats sont enfin arrivés

Tracé optimisé : 5629 avis retenus (dont 3551 du Pays Basque). 5472 (97,2 %) contre le projet et donc écartés de l'analyse et seulement 157 avis examinés (2,8 %). Le bilan détaillé est sur le site GPSO.

- Sur les haltes du TER accéléré au Sud Est de Bordeaux : 143 avis retenus.
- Sur les haltes au Sud Gironde et côte landaise : 13 avis seulement.
- Sur les gares TGV : 1013 avis retenus dont 929 (91,7 %) contre le projet et non traités.

- Sur ces trois derniers ponts le bilan complet n'est pas encore disponible.

Rappel des précédentes consultations

- **Première consultation, boycottée par les opposants :** 400 000 documents distribués. Résultat : 281 réponses dont 38 éliminées, il reste 243 réponses dont 154 répondent aux questions.

- **Deuxième consultation** 3289 avis retenus On peut y lire que les opposants qui ont répondu la même chose : « La seule hypothèse de tracé qui convienne est la modernisation des voies existantes » représentent 67,8 % des réponses. Et encore ceux qui ont répondu cette phrase mais ont ajouté un autre commentaire sont classés différemment. Mieux, quand RFF pose la question « La liste des principaux enjeux est-elle complète sur votre territoire ? » seuls 4 % des personnes répondent oui (3 % dans les Landes et 1 % au Pays Basque). Quand RFF pose la question « La liste des objectifs

recherchés est-elle complète sur votre territoire ? » seuls 3 % répondent oui (2 % dans les Landes et 1 % au Pays Basque).

- **Troisième consultation** 6601 avis retenus. 5789 soit 87,7 % sont contre « L'opportunité » d'une voie nouvelle (c'est nous. A ne pas rater furtivement en page 12) 812 répondent aux questions soit 12,3 %. Page 14 : Dans ces 812, 23 % soit 187 soit 2,8 % de l'ensemble sont d'accord avec l'analyse de RFF. Et 77 % soit 625 ne sont pas d'accord dont 168 posent encore le problème de l'opportunité soit 2,5 % de l'ensemble (page 16, 38 % des 812). Sur 6601 avis donc, 2,8 % sont d'accord avec l'analyse de RFF, 97,2 % ne sont pas d'accord dont au moins 90,3 % se sont prononcés pour les voies existantes.

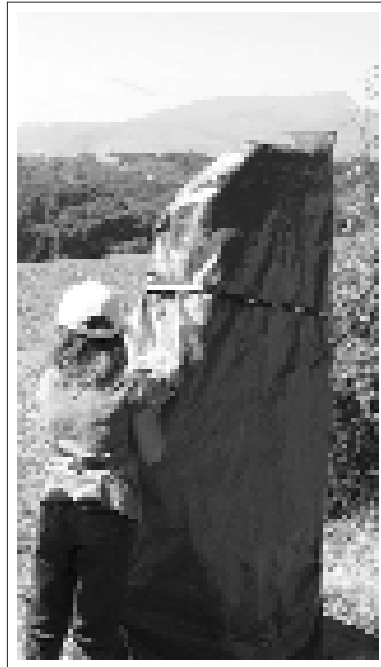
Il est donc clair, à l'issue de ces « consultations du public » que les populations concernées sont massivement contre le projet. S'il se poursuit ce projet sera donc imposé aux populations contre leur volonté.

Tentative d'intimidation !

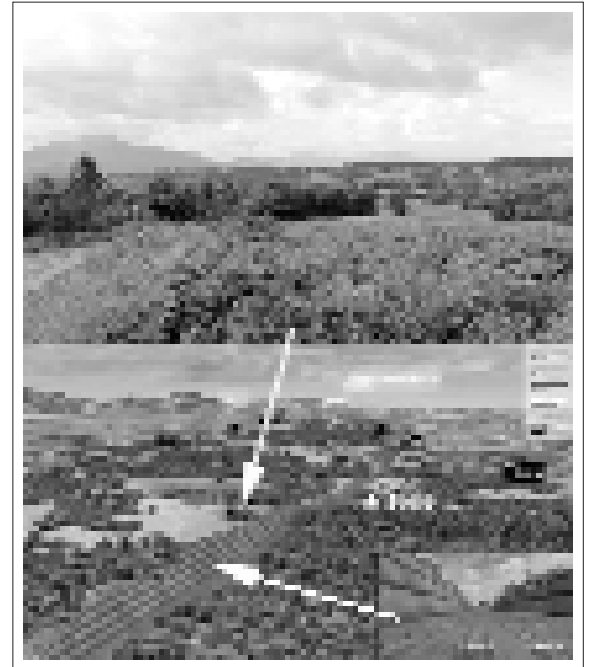
Le 28 juin Trini (présidente de l'association d'Ustaritz) est convoquée au tribunal pour un rappel à la loi pour vol. C'est une accusation ignoble. Lors des consultations de RFF, au Pays Basque seules les communes de Bayonne et Arcangues mettaient à la disposition du public les questionnaires et les enveloppes réponses. Devant la forte demande des adhérents des associations, nous avons du nous approvisionner dans ces rares points (ce n'était évidemment pas suffisant puisque les quelques centaines de questionnaires au total, ont dû être photocopiés ainsi que les enveloppes car ce sont plus de 6000 réponses que nous avons adressées). Trini a donc ramené de la mairie d'Arcangues plusieurs de ces questionnaires et enveloppes. Accuser Trini de vol là où nous avons été les seuls à faire vivre la démocratie montre une volonté de nous criminaliser.

(À suivre)

Pée sur Nivelle



« C'est quoi, ça ?... »



Simulation vidéo de RFF sur le paysage actuel.



La stèle



En attendant la découverte !



Un joujou qui risque de coûter très cher... à nos enfants !



Le moment d'émotion...



Quel héritage allons nous leur laisser... ?

« Escales Marines », enquête d'opinion... LA CCI MET LE PAQUET !

BRAVO pour les événements organisés par la CCI et la ville de Bayonne ! Bravo pour les trois-mâts, bravo pour les écrivains, bravo pour les conférences ! A ce propos M. Garetta, président de la CCI, prétend que, grâce à cet événement, la population se réappropriera son port et qu'il participe ainsi à la réhabilitation de l'image du port auprès des riverains... Mais arrivera-t-il à convaincre ceux qui en subissent tous les désagréments, les pollutions, les nuisances quand on sait que se multiplient en contrepoint, depuis longtemps, pétitions, manifestations et réunions publiques qui dénoncent le délabrement du port de Bayonne... Faut-il croire que ceux et celles qui expriment leur opposition à la colonisation de leur lieu de vie ont le sentiment qu'il s'agit bien de « leur port » ?

La dernière trouvaille de la CCI fut l'enquête réalisée par le CSA auprès de riverains en mai 2012. Nous allons vous donner quelques clefs pour vous permettre de comprendre en quoi cette enquête s'avère une véritable manipulation psychosociologique.

Enquête « directive » ou « non directive »

Il faut savoir qu'il existe deux types de méthode d'interrogation d'une population. La première c'est l'approche **directive** : « Dites moi ce que je veux savoir, répondez à mes questions ! ». La deuxième, l'approche **non directive** : « Dites moi ce que vous avez à me dire ».

La CCI a opté pour l'approche directive : « Voici les questions que je me pose, je vous demande d'y répondre ! ».

Cette façon de faire s'apparente à la « communication managériale » : depuis plusieurs décennies, face aux différentes formes de contestation, le patronat commence par modifier ses cadres d'analyse en matière de gouvernement de la force de travail, pour investir le terrain de l'action psychologique ; il

s'agit de faire participer les salariés aux finalités de l'entreprise. Appliquée ici, **cette forme de management tente de faire participer les populations riveraines aux projets de la CCI** et à son mode de gestion du port de Bayonne, **en agissant sur le levier psychologique.**

Cette approche subtile a pour objectif de faire accepter au commun des mortels une idéologie et une culture industrielle dominante, celle des décideurs portuaires. Dans l'enquête du CSA, **on nous demande de répondre aux préoccupations de la CCI** et, par là même, **d'accepter son autorité et ses normes.** Il faut savoir que cette manipulation psychosociologique s'apparente à la nouvelle forme de propagande, camouflée sous le noble nom de « communication ». (Selon Ellul, l'usage de la propagande s'est récemment développé et généralisé même si aujourd'hui l'on préfère employer le mot plus clean et plus soft de communication.)



Se méfier de leurs intentions. Faire obstacle à leur propagande

Que croyez vous que les gestionnaires du port peuvent bien savoir des préoccupations des riverains, eux qui résident très loin des risques et des pollutions ? Ils n'en connaissent RIEN, ils n'en ressentent RIEN, ils n'en vivent RIEN.

Il est clair qu'ils n'orienteront pas leurs questions vers **nos** préoccupations mais, au contraire, qu'ils les centreront sur **leurs** propres préoccupations : étendre la zone portuaire, coloniser les espaces naturels, laisser faire la lente destruction de l'architecture portuaire et des lieux de vie, bref s'approprier le port et la totalité de l'Estuaire Adour.

Par leurs campagnes de « communication », **ils veulent nous faire croire qu'ils s'intéressent à la qualité de notre environnement. En fait, insidieusement, ils tentent par tous les moyens de nous faire accepter la situation qu'ils nous imposent.** Pour ceux qui l'acceptent, voilà un

parfait exemple de « soumission consentie ».

Quelques notions de base de la psychologie sociale

« **L'influence** » : normaliser les comportements et le social est un processus fondamental de l'influence.

« **Une norme** » peut être définie comme un type de pression cognitive et psychosociale se référant à des valeurs dominantes et des opinions partagées dans une société ; elle s'exprime sous forme de règle de conduite plus ou moins explicite en vue d'obtenir des comportements appropriés socialement. L'effet d'une norme implicite ou explicite est d'engendrer une certaine uniformité.

« **La conformité** » peut être définie comme la modification de croyances ou de comportements par laquelle un individu répond à divers types de pressions d'un groupe, en cherchant à se mettre en accord avec les normes ambiantes par l'adoption de comportements approuvés socialement.

« **La soumission librement consentie** » est un type d'influence qui consiste à amener quelqu'un à se comporter de façon différente qu'à son habitude, en le manipulant de telle sorte qu'il a le sentiment de faire librement ce qu'on lui demande. La soumission consentie est obtenue (entre autres) par la stratégie de la faveur déguisée (ou de l'amorçage) : elle consiste à amener quelqu'un à s'engager sur une proposition qu'on lui fait, mais sans qu'il connaisse le coût réel de son accord.

**Pierre Boccardo
et Jean Yves Deyris**

Chaîne humaine pour la justice sociale et écologique

La nature est un bien commun, non à leur « économie verte » !

Le 20 juin, à Biarritz, de nombreuses associations ont rappelé, à l'occasion de l'ouverture du nouveau sommet de Rio, leur opposition à la mise sous coupe-régulée de la nature ainsi que la poursuite des injustices sociales. Sur la grande plage de Biarritz, elles ont réalisé une chaîne humaine avec des slogans géants. Ci-dessous le contenu de leur intervention.

DU 20 au 22 juin 2012 se tient à Rio de Janeiro la Conférence des Nations Unies pour un développement durable. Vingt ans après le Sommet de la Terre à Rio, la dégradation écologique s'est accélérée, les inégalités se sont creusées et les crises minent les démocraties. Bien loin de tirer le bilan de ces deux dernières décennies, cette Conférence de « Rio+20 » propose de transformer, au risque de l'accentuer, la crise écologique en opportunité de croissance (verte) pour les entreprises.

Une « économie verte » dans un contexte de crises

Cette Conférence fait la promotion de « l'économie verte », qui permettrait une « gestion durable » de la planète. En réalité, telle que posée dans les documents officiels, elle se résume à considérer la nature comme un capital à gérer de la manière la plus efficiente. Cela suppose de créer de nouveaux marchés, donnant un prix aux fonctions écologiques qu'assurent les plan-



tes, les animaux, les écosystèmes. Dès lors, cette « économie verte » est une nouvelle étape dans la marchandisation de la vie et du vivant. Cette « économie verte » est déjà à l'œuvre et a montré ses méfaits : marchés du carbone et spéculation, agrocarburants, brevetage de la nature et du vivant etc., au détriment des communautés locales et de l'environnement. Elle ne résoudra fondamentalement aucune des multiples crises du monde actuel, ne répondra pas aux causes structurelles des inégalités et de la pauvreté, des changements climatiques, de la destruction de la biodiversité, de la crise de l'eau, des conséquences sur la santé de la dégradation de l'environnement... Au contraire, elle les aggravera.

Le futur que nous voulons !

Partout sur la planète, les peuples se mobilisent et développent des alternatives : réappropriation col-

lective des biens communs, sobriété et transition énergétiques avec abandon de l'énergie nucléaire, circuits courts de production et de distribution, pratiques agro-écologiques, monnaies locales etc. Les propositions et expériences pour d'autres projets de sociétés fondés sur le partage et les solidarités ne manquent pas.

Dans un contexte d'extrêmes inégalités et de politiques d'austérité dévastatrices, nous appelons à un changement profond de nos modes de production et de nos modes de vie. Ils sont en effet basés sur la surconsommation et la surexploitation de la nature, et excluent du droit à vivre dignement une grande partie de l'Humanité, y compris dans nos pays. Nous voulons des sociétés assurant la justice sociale et écologique, remplaçant la course effrénée à la croissance par le bien vivre et la sobriété, la création d'emplois décents, une agriculture paysanne avec la souveraineté alimentaire...

Les biens naturels, tels que l'eau, les sols, ou l'air, ne sont ni des marchandises ni des actifs financiers. Ce sont des biens communs !

Mercredi 20 juin, journée mondiale d'action à l'appel du Sommet des peuples de Rio

En parallèle de la Conférence officielle se tient actuellement le « Sommet des peuples pour la justice sociale et écologique, contre la marchandisation de la vie et pour la défense des biens communs » à Rio de Janeiro. Le 20 juin est une journée mondiale d'action convoquée par ce Sommet des peuples, pour alerter sur les enjeux de la Conférence et montrer comment un autre futur est possible !

D'autres mondes sont possibles et nécessaires, réinventons-les ici et maintenant !



Amis de la Terre, ATTAC Pays Basque, ATTAC Landes Côte Sud, ATTAC Marsan, Avenir Garazi-Baigorri, Bizi !, CADE, CCFD, CDDHPB, Cimade, CGT Education 64, Collectif Féministe contre les Violences Sexistes, Coordination anti-LGV, EHLG, ELB, Inter-AMAP, LAB, Ligue des Droits de l'Homme, Mouguerre Cadre de Vie, PAF, Terre et Humanisme-Colibris, Coordination santé Pays basque, Coordination Santé nationale, Surfeurs Solidaires, Surfrider Foundation Antenne Côte Basque, Txirind'ola, UDE Ustaritz Défendre l'Environnement, Vegan Pays Basque.

Pas d'Europe sans citoyens !

lement élu, s'il parvient à faire adopter tout ou partie du « Pacte pour la croissance » qu'il propose aux autres dirigeants européens.

Mais quel est le nouveau deal pour nos pays en difficulté ?

Toujours pas d'aide financière de solidarité et à taux bas de la Banque Centrale Européenne : les Etats doivent passer par les banques privées aux taux qui leur chante, ou alors recevoir le soutien financier de l'Europe en échange de réductions drastiques des dépenses publiques, au prix de la récession programmée : **un cercle vicieux qui conduit à encore plus de déficit !** Recette libérale qui nourrit financiers et actionnaires, mais tue le travail, les services publics et la croissance.

On connaît la triste chanson, entonnée aujourd'hui par les classes populaires et moyennes Grecques et Espagnoles désemparées... **Notre tour est venu**, et on ne peut passer sous silence un discours de François Hollande sur la croissance qui ne remet pas en cause la régression sociale prévue par le duo MES-TSCG.

Et de quelle croissance s'agit-il ?

Il faut bien regarder l'évidence : seul un débat démocratique avec une large participation populaire peut légitimement trancher sur des enjeux aussi essentiels.

A l'initiative d'Attac et de la Fondation Copernic, des responsables associatifs, syndicaux et politiques ainsi que des chercheurs, lancent une lettre ouverte à François Hollande demandant l'organisation d'un débat tranché par un référendum.

C'est parce que ATTAC Pays basque croit indispensable l'intervention citoyenne que nous vous soumettons la lecture active de cette proposition.

Pour ATTAC P.B.
Eliane Pibouleau-Blain

Lettre ouverte à François Hollande

NON AU « PACTE BUDGÉTAIRE », PAS D'EUROPE SANS CITOYENS !

Monsieur le président de la République,

Lors de la campagne électorale, vous avez annoncé votre volonté de renégocier le Traité pour la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) de la zone euro, dit Pacte budgétaire, signé par Nicolas Sarkozy et 24 autres dirigeants européens le 2 mars dernier.

Ce traité durcit et rendrait irréversibles les politiques d'austérité en Europe en interdisant définitivement tout déficit « structurel » supérieur à 0,5 %. Le déficit « structurel », notion incompréhensible des citoyens et fort controversée parmi les économistes, sera évalué de façon arbitraire par les experts de la Commission. Le Pacte budgétaire prévoit des sanctions automatiques contre les pays contrevenants, coupant court à tout débat. L'aide aux pays en difficulté, prévue par le Mécanisme européen de stabilité, sera conditionnée par l'application de plans d'austérité, de privatisation et de libéralisation. Les marchés financiers et les banques, activement soutenus par la BCE, continueraient à imposer leur loi aux gouvernements. L'Europe s'enfoncerait encore plus dans la dépression et le déni de démocratie, et signifierait la misère pour le plus grand nombre. L'extrême droite continuerait à se renforcer jusqu'à imposer ses thèses autoritaires et xénophobes sur les débris de l'Union européenne.

Pour éviter cela vous souhaitez « ajouter un volet sur la croissance » au Pacte budgétaire. La croissance ? Nous ne voulons plus de cette croissance prédatrice et inégalitaire portée par le néolibéralisme. Des appréciations différentes existent parmi nous sur la possibilité et la désirabilité d'une croissance verte. Mais en tout état de cause les mesures d'austérité prises simultanément dans tous les pays ne peuvent qu'aggraver le chômage et bloquer la transition écologique et les dispositions du Pacte de stabilité sont contradictoires avec votre exigence de croissance. Vous savez en outre que les « réformes structurelles » – précarisation du travail, privatisation de la protection sociale et des services publics – sont déjà présentées par la BCE et le FMI comme un passage nécessaire pour « retrouver la croissance ». Pour notre part, nous pensons au contraire que l'Europe doit aujourd'hui porter une ambition sociale et écologique à la mesure des enjeux, en finançant un plan massif pour la préservation des ressources naturelles et la transition énergétique, pour l'emploi et la satisfaction des urgences sociales. Et qu'elle doit se doter à cet effet de politiques fiscale, budgétaire et monétaire infiniment plus ambitieuses et solidaires.

Vous espérez convaincre Angela Merkel et les autres dirigeants d'introduire des « project-bonds » et « euro-bonds » pour financer des grands projets européens. Mais, même si vous y parveniez, le volume de ces emprunts permettrait-il de compenser significativement l'énorme impact récessif du Pacte ? Et puisque ces emprunts devront être souscrits auprès des marchés financiers, quelles conditions ceux-ci imposeront-ils ? La mutualisation des dettes européennes, ainsi conçue, ne réduira guère le pouvoir exorbitant de la finance, au contraire. Pour dénouer les liens qui asservissent les États aux marchés financiers, il faut que la BCE puisse racheter massivement les dettes des États membres et financer ceux-ci à des taux faibles pour engager la transition écologique et sociale (...)

Pour lire la suite...

<http://www.france.attac.org/lettre-ouverte-francois-hollande-pour-un-referendum-sur-le-pacte-budgetaire>

A signer et faire circuler !

la page
d'
attac

La crise européenne (politique, économique, et de la dette), est arrivée à un point crucial. Aveugles volontaires, nos dirigeants s'obstinent dans des politiques brutales d'austérité, alors que la crise provient des dérives de la spéculation financière et de l'absence d'une véritable solidarité européenne.

AL'HEURE où cet article s'écrit, il reste peu de jours avant le sommet européen des 28 et 29 juin, échéance la plus proche, mais non la dernière, concernant le nouveau traité européen, le TSCG (Traité de Stabilité et de Coordination et de Gouvernance de l'Union Européenne, dit « Pacte budgétaire »). Celui-ci doit être mis en place au 1^{er} janvier 2013 : **les citoyens ont encore leur mot à dire !**

Après le vote parlementaire français sur son complément, le MES (Mécanisme Européen de Stabilité), et avant les élections présidentielle et législatives, la route était tracée vers la poursuite des politiques d'austérité obligatoires car ce « Pacte budgétaire » a été élaboré par Angela Merkel et Nicolas Sarkozy pour contraindre définitivement les politiques économiques des différents Etats.

Nouvelle donne française, François Hollande a aujourd'hui **tous** les pouvoirs institutionnels pour faire obstacle à la finance.

Il se prépare à faire ratifier le traité d'austérité par le Parlement nouvel-

Le ministère des droits des femmes : une appellation... à justifier

Après une au longue période de recul des droits des femmes, et dans un contexte de crise, le *Planning Familial* accueille avec soulagement ces signes du gouvernement en direction des femmes : **un ministère de plein exercice et un gouvernement qui affiche la parité**. D'autant que la campagne électorale a été rude, prouvant, s'il en était besoin, combien les droits des femmes étaient toujours précaires : IVG remis en cause, femmes culpabilisées, renvoyées « à la mission sacrée » d'élever des enfants, sexualité des mineur(e)s menacée de retourner sous l'autorité parentale... Sans compter l'audace de dernier moment des hommes du Conseil Constitutionnel, balayant d'un revers de main la loi contre le harcèlement sexuel, laissant les victimes juridiquement démunies.

Ces mesures du gouvernement Hollande sont une réponse aux revendications féministes durant la campagne et font suite aux combats menés inlassablement par le *Planning* et les autres organisations féministes pour l'égalité des sexes et des sexualités. Parce que nous avons été force de propositions, que nous avons su sensibiliser, mobiliser un grand nombre de citoyen(ne)s, les partis politiques ont dû s'emparer de ces revendications.

Nous avons vu à Bayonne, lors du rassemblement contre l'abrogation de la loi sur le harcèlement sexuel, le 16 mai, une centaine de personnes, les ténors des organisations politiques ou associatives, comme les citoyen(ne)s, répondre instantanément à l'appel des organisations féministes locales, à preuve que les idées font leur chemin.

Mais les femmes ne se contenteront pas d'un habillage du patriarcat, d'actions correctives en surface des inégalités, ni d'une gestion plus équitable de la pénurie dans le cadre de mesures

d'austérité. Déjà le *Planning* dans un communiqué national regrette que « *les attributions du ministère des droits des femmes aient un goût d'inachevées* » : les chefs et les membres des cabinets sont majoritairement des hommes, pas de lien entre le ministère des droits des femmes et tous les autres ministères, notamment celui de l'Éducation, et **RIEN sur la lutte contre le sexisme** ne figure dans ses attributions (éducation préventive à l'école, lutte accompagnée de pénalités contre les images dégradantes et stéréotypées des femmes...). Localement les besoins d'hébergement et d'accompagnement des femmes victimes de violences sont criants et ne peuvent se satisfaire d'expédients (si ça vous convient...).

26,86 % de femmes ont été élues à l'Assemblée nationale (18,5 % lors de la précédente mandature), on voit le grand écart entre les discours et les actes. Un arsenal de lois existe dans différents domaines, sur la parité, l'égalité des salaires, les violences faites aux femmes... La véritable responsabilité du gouvernement **maintenant** est de **se donner les moyens de les appliquer et d'allouer les budgets ad hoc afin de traduire ses engagements en actes**.

Le *Planning Familial* réclame dans un premier temps l'abrogation de la loi HPST qui, dans sa volonté de rentabiliser la santé a entraîné la fermeture de 180 établissements pratiquant l'IVG. Notre souci reste de faciliter l'accès à l'avortement et à la contraception sur tout le territoire et dans les meilleures conditions.

Dans ce contexte, le *Planning Familial* a adressé à Najat Vallaud Belkacem tous ses encouragements et **l'assure d'être « un allié exigeant »** pour remplir sa mission.

Guyane... le chaud et le froid

SATISFACTION en Guyane à l'annonce de la suspension des forages en mer au large de la Guyane.

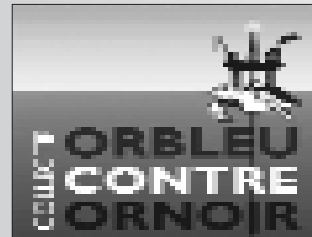
Le Collectif *Or Bleu contre Or Noir*, qui a dès le début, attiré l'attention de la population, des élus, des responsables politiques et associatifs, sur les aspects illégaux et dangereux de ces pratiques mettant en péril l'écosystème guyanais et son économie, se félicitait d'une décision de sagesse.

Hélas, ce fut de courte durée. La

ministre de l'Environnement débarquée vite fait bien fait et l'autorisation donnée à Shell de poursuivre les activités ont vite douché les espérances. Très vite, très, très vite, le nouveau gouvernement envoie un message fort : « pour gagner ne comptons que sur notre mobilisation ! »

Le Collectif « Or Bleu contre Or Noir » est un mouvement citoyen et apolitique qui s'oppose au projet pétrolier au large de la Guyane. Il demande la suspension des activités pétrolières en cours au large de la Guyane et un moratoire sur l'attribution des permis de recherche off-shore. Créé le 3 mai 2012 à Cayenne, il rassemble aujourd'hui plus de 720 signataires.

Pour en savoir plus : <http://or-bleu-contre-or-noir.org/>



Ex-Fertiladour ça bouge...

Après six ans d'une longue procédure, le dossier Fertiladour sur le décès dans un accident de travail d'un ouvrier d'une entreprise prestataire intervenant sur une passerelle délabrée, il semble que l'on s'achemine enfin vers le procès. Dernier acte en date, la tentative de saisie d'un témoignage vidéo d'un camarade de travail de la victime. Demandée par le groupe Roullier, la saisie s'est

transformée en un recueil de la copie par le juge.

Nos lecteurs se souviendront que la même entreprise a également broyé pendant des années des terres rares radioactives sans grandes précautions. Les terrains sont aujourd'hui contaminés et le collectif de soutien aux victimes de Fertiladour demande toujours une étude épidémiologique pour les anciens salariés.

Vous avez raté un numéro
d'Ortzadar ?

Nous vous invitons à vous rendre sur
notre page web :

<http://ortzadar.free.fr>

Vous pourrez consulter en ligne les anciens exemplaires jusqu'au N°104 (les numéros plus anciens seront disponibles progressivement).

LES FEMMES DU BUS 678

UN FILM ÉGYPTIEN DE MOHAMED DIAB

Avec **Bushra Rozza (Fayza)**,
Nahed El Sebaï (Seba) et
Nelly Karim (Nelly)

L'AUTEUR, Mohamed Diab, signe un premier film inspiré d'un fait divers. Le cinéaste a assisté, en 2008, au procès d'une jeune femme qui, audace inouïe, osa porter plainte pour harcèlement sexuel.

Profondément marqué par les réactions moqueuses du public, des avocats, le metteur en scène s'est emparé du sujet pour dénoncer une violence couramment pratiquée dans la société égyptienne.

Au Caire, dans la cohue intense du trafic quotidien, Fayza, silhouette informe, engoncée dans ses vêtements, voilée, regarde passer les bus bondés. Elle ne les prendra pas. Pour se rendre à son travail, elle préfère héler un taxi, marchander le prix de la course et finalement arriver en retard au bureau...

Fayza craint la promiscuité des bus, les mains baladeuses, les corps qui se frottent contre le sien, les propos salaces.

En Egypte, comme dans bien d'autres pays, les femmes, toutes classes sociales confondues, dans la rue ou dans les transports, sont offertes à la convoitise des hommes.

Le harcèlement sexuel, en Egypte, est quasiment un sport national, mains qui se glissent sournoisement dans les plis d'un habit, stratagèmes sordides pour tester la capacité de résistance des victimes (Ah ! le coup du citron...).

Mais la caméra ne s'attarde pas. Les hommes goguenards ou faux-jetons imposent leur virilité. Les femmes la subissent dans la peur et la honte. Le silence est la règle, l'honneur du

mari, de la famille est en jeu.

Pourtant, trois femmes, aux origines sociales différentes, vont tenter de se défendre, d'enfreindre cette loi du silence, et briser un tabou.

- Seba, la bourgeoise, épouse de médecin, violée lors d'un match de foot dans la foule des supporters, organise des cours d'auto-défense. Après bien des attermolements, lasse de ne pas trouver auprès de son mari l'aide espérée, elle le quitte.

- Nelly, jeune femme émancipée, agressée très violemment dans la rue, veut porter plainte, se bat contre sa famille qui craint le déshonneur et l'en dissuade.

- Fayza, la femme du peuple, opte pour un mode d'action immédiatement dissuasif. Dans le bus, armée d'une épingle à cheveux, elle châtie *au bon endroit* les importuns et s'esquive discrètement.

Sujet grave et peu traité, le harcèlement sexuel témoigne d'une société corsetée dans les interdits culturels et religieux, sur fond de crise économique.

Les rapports entre les sexes sont prohibés hors mariage. Peu de jeunes gens ont la possibilité de se marier et de fonder une famille, en l'absence de travail et de logement.

La frustration sexuelle des hommes, la place de la femme comme réceptacle de l'honneur masculin, expliquent le triste sort des femmes.

La mise en scène de ce film aurait gagné à plus de sobriété et quelques épisodes du scénario sont superflus mais le film de Mohamed Diab, constat lucide, laisse place à l'espoir d'une émancipation féminine balbutiante.



Tel / Fax : 05 59 31 85 82 — Courriel : ortzadar@bigfoot.com
<http://ortzadar.free.fr>



Abonnement à **ORTZADAR**
Bimestriel - 1 an : 13€
De soutien : 18€



NOM, Prénom

Adresse

CP..... Ville

Bulletin à retourner à :
B.P. 90080 - Mouguerre - 64990 St-Pierre d'Irube

Ortzadar - Alternative Pays Basque

est édité par l'association loi 1901 du même nom

Commission paritaire n° 0716 G 88241

Directeur de la publication : Jean-Maurice FAYE

Mise en page : José A. AGUIRRE

Imprimé sur les presses de l'imprimerie Artisanale à Bayonne